

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 31.03.2022

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Comité de l'ONU donne une mauvaise note à la Suisse

Après un examen approfondi, le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU (Comité CDPH) a soumis ses observations finales à la Suisse. Le constat est grave : la Suisse viole à bien des égards les droits des 1,8 million de personnes handicapées. L'inclusion exigée par la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) est encore trop peu vécue à tous les niveaux de l'Etat et dans la société.

L'ONU s'inquiète du manque de mise en œuvre de la CDPH dans tous les domaines de la vie. « Les recommandations du Comité montrent un très grand besoin de rattrapage en Suisse, dans de nombreux domaines et de manière fondamentale », déclare Markus Schefer, professeur de droit public à l'Université de Bâle et membre du Comité CDPH. Depuis la ratification de la Convention en 2014, la législation au niveau fédéral et cantonal n'a guère été modifiée dans le sens de la CDPH. C'est pourquoi, le 9 mars dernier, plus d'un millier de personnes avec et sans handicaps étaient présentes à Berne pour réveiller la politique suisse de son sommeil. La Confédération et les cantons ont désormais l'obligation de mettre en œuvre ces recommandations avec le sérieux et la rapidité nécessaires. Dans une pétition, les associations de personnes handicapées demandent en outre au Conseil fédéral de ratifier sans délai le protocole additionnel à la CDPH. Grâce à celui-ci, les personnes handicapées pourraient faire valoir leurs droits devant le Comité CDPH, après que leur plainte ait été rejetée en dernière instance par les tribunaux suisses.

Absence de stratégie globale

Le Comité critique la Suisse pour l'absence d'une stratégie globale de mise en œuvre de la CDPH. A l'occasion du rapport sur la politique du handicap prévu pour fin 2022, il est indispensable que la Confédération et les cantons établissent, avec les organisations de personnes handicapées, un plan d'action qui fixe les priorités, les compétences, un calendrier ainsi que le budget nécessaire. Les lois existantes à tous les niveaux de l'Etat doivent être systématiquement examinées à la lumière de la CDPH. Enfin, la mise en œuvre doit être régulièrement contrôlée par un organisme indépendant.

Protection insuffisante contre la discrimination

Le Comité déplore également que la Suisse ne protège pas suffisamment les personnes handicapées contre les discriminations. Pour cela, le Comité estime que la Suisse doit prendre des mesures immédiates. Les tribunaux et le législateur au niveau de la Confédération et des cantons sont tenus d'agir.

Mise en œuvre insuffisante dans tous les domaines de la vie

Selon le Comité, la Suisse se concentre encore trop sur les formes institutionnelles de logement ; les prestations de soutien destinées à encourager un logement indépendant sont insuffisantes. Il appelle la Suisse à désinstitutionnaliser les personnes handicapées. « Les obstacles à l'accès aux prestations d'assistance doivent être éliminés afin de permettre aux personnes handicapées de vivre de manière autonome » déclare Maya Graf, co-présidente d'Inclusion Handicap et Conseillère aux Etats BL. La Suisse doit élaborer un modèle d'assistance cohérent, flexible et simple pour remplacer les contributions de soutien actuelles et garantir à toutes les personnes handicapées l'accès nécessaire à l'assistance.

Dans le domaine de l'éducation, le Comité déplore également que la Suisse n'ait pas de stratégie politique pour la mise en place d'un système scolaire inclusif. Dans toute la Suisse, près de la moitié des élèves de l'école obligatoire ayant besoin d'un soutien renforcé sont scolarisés de manière séparée. En ce qui concerne l'accès à l'éducation à tous les niveaux, les personnes handicapées en Suisse sont confrontées à de nombreuses inégalités, parfois



graves.

Enfin, le Comité est également préoccupé par la ségrégation des personnes handicapées sur le marché du travail « protégé ». Tant que les employeurs ne créeront guère de postes adaptés et que les offres de soutien feront défaut, il ne sera pas possible de créer un marché du travail inclusif. « L'accès au marché du travail reste une difficulté constante pour les personnes handicapées. Il est extrêmement regrettable que les employeurs ne fassent pas confiance aux personnes handicapées et qu'ils ne nous offrent pas la possibilité de démontrer nos compétences » explique Verena Kuonen, co-présidente d'Inclusion Handicap. Le comité demande à la Suisse de prendre des mesures pour augmenter l'emploi des personnes handicapées sur le marché du travail ouvert. Sont nécessaires des objectifs contraignants et des offres de soutien pour les employeurs et les personnes concernées.

Les recommandations du comité de l'ONU le disent sans ambiguïté : il est temps d'agir ! Les personnes handicapées ne sont plus disposées à attendre davantage pour participer à la vie en société de manière égale et autonome.

- [Rapport alternatif](#)
- [Observations finales \(en anglais\)](#)

Renseignements

Caroline Hess-Klein, responsable Département Égalité Inclusion Handicap
076 379 94 72 / caroline.hessklein@inclusion-handicap.ch

Julie Tarchini, responsable communication Inclusion Handicap
031 370 08 41 / julie.tarchini@inclusion-handicap.ch

Inclusion Handicap est la porte-parole des quelque 1,8 million de personnes en situation de handicap en Suisse. L'association faitière des organisations d'aide aux personnes handicapées s'engage, au niveau politique, pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap rassemble 22 associations et organisations d'aide aux personnes handicapées actives à l'échelon national ou dans une région linguistique, défend les intérêts des personnes handicapées et leur propose des conseils juridiques. Les positions politiques sont élaborées en partenariat avec [les 22 organisations membres](#).

Les organisations membres d'Inclusion Handicap sont:

ASPr-SVG Association Suisse des Paralysés | Polio.ch | Asrimm | autisme-suisse | FRAGILE Suisse | COLISA (Conférence nationale suisse des ligues de la santé) | inclusione handicap ticino | insieme Suisse | Mucoviscidose Suisse | PluSport | pro audito Suisse | Procap | Pro Infirmis | Pro Mente Sana | Fédération suisse des aveugles et malvoyants (FSA) | Fédération suisse des sourds (FSS) | Société suisse de la sclérose en plaques | Association suisse des paraplégiques | Fondation suisse pour l'enfant infirme moteur cérébral | Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) | Sonos – Association suisse des organisations des sourds et malentendants | Association Dyslexie Suisse | Association Cerebral Suisse